

Intervention d'Anne-Marie SACQUET,
directrice générale du Comité 21, à la plénière d'ouverture :

Les grands enjeux



Les grands enjeux de la vie durable

Pour les grands enjeux de la vie durable, je vais essayer de mettre des noms sur ces enjeux, des expressions. En fait, il s'agit aujourd'hui, essentiellement, de **reconnaître les mutations qui sont en germe depuis le XX siècle** et sur lesquelles les scientifiques, les experts, des élus locaux, des associations alertent la communauté publique. Il se trouve que maintenant, enfin, elles sont avérées. Je crois qu'il y a aujourd'hui unanimité pour reconnaître ces mutations.

Il s'agit d'abord des risques sanitaires et environnementaux graves auxquels sont confrontées toutes les composantes de la population : la pollution de l'air et de l'eau, l'héritage chimique qui, selon l'expression de Mme Margot Waelstrom, est un état de contamination chimique grave pour l'environnement et pour la santé et les changements climatiques.

Autre mutation : celle des ressources rares, plus chères, notamment avec la nouvelle donne énergétique qui va, je pense, fortement renouveler l'approche des territoires, notamment en matière d'approvisionnement, mais ce sont également des transformations sociales, car le visage social français a profondément changé.

Il y a d'abord un vieillissement de la population, il y a un déficit d'intégration des jeunes et c'est, pour moi, l'enjeu peut-être le plus prégnant de la société française aujourd'hui. C'est la première génération où les jeunes ont moins de chance que leurs parents d'avoir des voies positives d'intégration dans la vie sociale et professionnelle, ce qui est très grave ; c'est un grave déficit.

Ce sont également de nouvelles pauvretés. Celles-ci sont souvent issues de la solitude et elles sont donc d'autant plus difficiles à déceler et à traiter.

Ce sont aussi des villes en compétition mondiale, et vous avez été plusieurs à évoquer les délocalisations et, autre facteur important de mutation, c'est la recomposition de la sphère de décision avec un rejet des systèmes pyramidaux, une volonté des citoyens de participer aux choix qui impactent le quotidien, qui déterminent l'avenir des générations futures.

Il y a donc une recomposition, une sorte d'éclatement des sphères de savoir et des sphères de décision. C'est d'autant important dans un monde où les ONG ont renforcé leurs compétences et leurs capacités d'audience.

Toutes ces mutations sont à prendre en compte dans un contexte qui n'est pas évident en France car nous avons affaire à une technocratie hypertrophiée, c'est-à-dire qu'il y a une grande difficulté de l'État français à libérer la capacité de décision, à la fois des territoires et des citoyens. C'est ainsi, c'est inscrit dans les gènes de la culture technocratique, ce qui ne nous arrange pas pour gérer ces mutations.

Il y a, évidemment, des freins culturels que l'on trouve partout, au niveau de l'État, au niveau des entreprises et également chez les consommateurs. Il y a un décrochage de la France. Pour le thème du développement durable, nous avons aujourd'hui, avec tous les besoins qui ont été identifiés par les intervenants à

cette table, une offre qui est absolument inadaptée à ces nouvelles demandes, des demandes d'efficacité énergétique, des demandes de modes de production qui garantissent la santé des citoyens. Nous n'avons pas d'offre en France, nous ne les avons pas développées alors que ce sont des offres qui peuvent créer des emplois, des filières pérennes et nous sommes obligés d'importer, ce qui est un peu bête.

Autre point difficile en France : nous sommes aujourd'hui dans une situation de décentralisation inachevée où les rôles et les moyens qui lui sont affectés sont encore mal définis ou, en tout cas, mal mis en oeuvre.

Dans tout cela, la ville est en première ligne, puisque les citoyens se tournent de plus en plus vers leurs élus locaux. Comme vous avez été plusieurs à le dire, c'est l'échelle de proximité sur le plan politique. Les citoyens, face à de plus en plus de risques, d'inquiétudes par rapport à l'avenir, se tournent vers leurs élus locaux. L'enjeu est donc, non plus de subir toutes ces mutations, mais d'agir, d'y participer.

Qu'est-ce qu'une ville durable ?

Voilà quelques propositions : une ville durable allège son empreinte écologique, réhabilite le vivant, ce qui est une dimension extrêmement importante des villes aujourd'hui par rapport à ces questions de santé, d'environnement, de climat. Elle investit les économies du développement durable. Les villes, en lien avec les départements et les régions, peuvent créer des pôles d'activité de développement durable, peuvent attirer des entreprises en fonction d'un approvisionnement en énergie qui soit intelligent et conforme à la réalité d'aujourd'hui. Évidemment, la ville durable assure le bien-être de tous, elle anime une communauté compétente et responsable.

Une ville est également l'endroit où l'on anime toutes les composantes du territoire, les citoyens, les centres de recherche, les centres de formation professionnelle, les consommateurs, les commerçants, les artisans, les entreprises.

Elle associe les citoyens aux performances et à l'évaluation. Compte tenu de l'ensemble de ces enjeux à prendre en compte, la ville ne peut pas faire seule. C'est, évidemment, le maire et toutes ses équipes qui conduisent les politiques territoriales, mais il faut aussi "assigner", en quelque sorte, aux territoires, des objectifs ambitieux, chiffrés, datés et associer l'ensemble de ces composantes à l'évaluation. C'est une ville qui échange, qui coopère avec les villes d'Europe, puisque toutes les villes européennes ont les mêmes enjeux à résoudre et c'est une ville qui est solidaire du monde.

Nous n'allons pas avoir le temps de passer en revue tous ces paramètres sur lesquels j'avais des propositions précises à faire, mais nous pourrions peut-être les développer dans les ateliers.

L'allègement de l'empreinte écologique est évidemment très important et cela va de pair avec la réhabilitation du vivant. Je crois, aujourd'hui, que compte tenu des impacts sanitaires, environnementaux et climatiques et compte tenu des budgets qui vont devoir être affectés à un certain nombre d'enjeux essentiels pour la ville, il faut alléger cette empreinte et plutôt consommer là où il est bon de consommer pour les territoires. Cela consiste revenir à l'agriculture biologique pour les ménages, à consacrer ses achats alimentaires à la qualité de l'alimentation et non plus au marketing et à l'emballage, à exploiter les énergies,

les savoir-faire et les matériaux locaux pour les collectivités. C'est aussi, pour les élus, développer la pédagogie des enjeux. Cela me semble essentiel avec des démarches Agenda 21 scolaires, avec des opérations de sensibilisation et de concertation avec la population.

Je voudrais citer un exemple très intéressant d'une opération qui a été menée à Venise : cette ville accompagne 1 000 familles de la ville pendant une durée d'un an pour les amener à des styles de vie durables, responsables qui impliquent les modes de déplacement, la consommation, le transport, la gestion de l'habitat. Ce programme est développé avec l'université de Venise, avec la province et avec le WWF. Voilà un exemple d'opération qui permet, en quelque sorte, de redonner de la compétence aux citoyens, qui peut renforcer son statut de citoyen local et qui permet aussi que les citoyens contribuent aux objectifs de la ville.

Si on veut effectivement avoir des transports plus doux, encore faut-il que les consommateurs de la ville les utilisent. Si l'on veut restaurer une agriculture de proximité et de qualité, encore faut-il que tous les consommateurs, le grand public, mais également les entreprises à travers leur restauration, recourent à l'agriculture biologique. Voilà une façon d'animer un territoire responsable.

Les économies du développement durable

Je voudrais m'arrêter un moment sur les économies du développement durable car c'est un sujet qui est très porteur pour les villes.

Investir dans les nouvelles économies induites par les mutations dont nous venons de parler, c'est créer des emplois : 150 m2 de capteurs solaires, c'est un emploi. L'Allemagne, l'Espagne, l'Italie créent, en ce moment, beaucoup d'emplois avec les énergies renouvelables. Or, nous avons en même temps à gérer un besoin de maîtrise des coûts énergétiques, un besoin de diversification qui répond également à une forte attente des Français. C'est un besoin industriel, mais c'est également une forte attente des Français.

Nous avons aussi à répondre à un besoin de développement des chances d'intégration des jeunes. C'est un sujet que toutes les métropoles peuvent investir. Si une ville définit, assigne à son Agenda 21 certains objectifs en termes de lutte contre les changements climatiques, en termes de modes de production propres, de transports doux, elle peut s'interroger sur les besoins en compétences qui découlent directement de ces objectifs et de ses besoins. Elle peut aussi, en lien avec tous les partenaires de la région, les chambres de commerce et d'industrie, les chambres des métiers, les échelles telles que les départements et les régions, créer des opportunités de filières pérennes.

Elle peut aussi le faire à travers ses achats et je dois dire que les villes françaises se sont remarquablement emparées de la réforme du Code des marchés publics qui a eu lieu au mois de janvier 2004. De très nombreuses villes ont réformé leur marché pour pouvoir y intégrer des objectifs de qualité environnementale et sociale.

Pour la plupart d'entre elles, elles ont, parallèlement à ce travail sur les marchés, accompagné le tissu local, le tissu d'artisans, de PME, contribuant du même coup à renforcer la compétitivité du tissu local d'industrie et de services et, en même temps, à renforcer sa propre capacité à répondre à ses objectifs en matière de développement durable.

Investir les économies du développement durable, voilà une bonne façon de construire une ville durable, à la fois pour prévenir tous les risques, mais également

pour créer des opportunités pour renforcer la compétitivité du territoire.

Autre aspect important : une ville durable est une ville solidaire.

Compte tenu de ses objectifs de solidarité, elle modernise ses services. Je crois qu'il y a, là aussi, tout un champ de modernisation de l'offre territoriale, à travers le renouveau des services publics.

Moderniser les services et tenir compte de l'accroissement du nombre de personnes âgées dans nos territoires, c'est peut-être éviter d'exiler ces personnes, c'est les sortir de leur contexte, c'est développer des maisons de quartier médicalisées, comme le font certaines villes. Mais c'est aussi maîtriser le foncier pour éviter que les envolées foncières ne chassent les populations traditionnelles des villes vers les périphéries et donc, contribuent à l'étalement urbain dont nous avons parlé tout à l'heure.

C'est aussi introduire, dans les délégations de services publics, des clauses qui permettent aux populations les plus démunies d'accéder aux services essentiels.

Une politique de transport durable va fonctionner à l'échelle du territoire si, y compris les plus démunis, peuvent avoir accès aux services de transport en commun.

C'est aussi s'appuyer sur les grands marchés d'aménagement urbain, de développement urbain, pour introduire, dans les clauses de ces marchés, des clauses d'insertion professionnelle des jeunes, des chômeurs de longue durée. C'est stimuler la solidarité citoyenne avec, par exemple, les "Jardins de Cocagne" que je trouve particulièrement significatif et qui fonctionnent très bien en France.

La coopération européenne et internationale

Pour terminer, je voudrais parler de la coopération européenne et internationale.

Il me semble qu'il est essentiel que les élus locaux qui, en tout cas en France, constituent véritablement la capacité de réponse opérationnelle aux enjeux du développement durable, renforcent, d'une part, leurs échanges avec leurs voisins européens, sachent quelles sont les préoccupations de leurs voisins européens, et fassent beaucoup plus entendre leurs voix, à la fois au niveau national et au niveau européen pour toutes les politiques publiques qui impactent le territoire.

Il y a encore, me semble-t-il, une insuffisante prise en compte des attentes des élus locaux dans les nouvelles missions qui leur incombent, dans l'animation des territoires avec toutes les mutations qui sont à prendre en compte aujourd'hui.

Il faut être plus présent au niveau européen ; il faut que la Commission européenne fasse peut-être un effort de consultation beaucoup plus en amont des organisations européennes de ville. C'est une demande de M. LE PENSEC, Président de l'AFCCRE. Je crois qu'il faut aussi que les élus français soient plus présents dans les rencontres du type ALBORG. Au dixième anniversaire d'ALBORG au mois de juin 2004, nous étions peu, il faut le dire.

Il faut aussi suivre ce qu'il se passe au niveau de la prise de décision des élus dans le monde. Au mois de juin 2005, un certain nombre de grandes villes mondiales se sont réunies à San Francisco et ont signé une déclaration comportant des objectifs chiffrés et datés sur tous les enjeux dont nous venons de parler, y compris la réduction de la voiture dans les milieux urbains, y compris le renforcement de l'agriculture biologique dans les cantines, donc des objectifs qui devraient être beaucoup plus connus des élus français, même si beaucoup font un grand effort de benchmark et de restitution.

Dernier message : il faut renforcer la contribution des grandes villes aux objectifs du millénaire. Au même titre qu'en France, le développement durable ne prend encore que lorsque les citoyens et les élus s'emparent de ces enjeux, je crois qu'au niveau mondial, nous aurons également la même problématique. C'est véritablement la coopération entre les villes qui permettra aux citoyens du monde entier d'accéder à un monde plus durable et plus solidaire.

**Anne-Marie SACQUET, directrice générale du Comité 21
Rencontres Angers 21 des 13 et 14 octobre 2005**

